04













ACTION SOCIALE INTERMINISTÉRIELLE: ASSEZ DE PONCTIONS!

Après plusieurs années consécutives de réduction des budgets consacrés à l'action sociale interministérielle (ASI), les organisations syndicales (OS) ont été informées juste avant l'été par Bercy d'une nouvelle amputation de 6,5 millions d'euros sur l'exercice 2017.

En quelques années, ce sont au total 20 millions d'euros qui auront été prélevés au détriment des prestations d'action sociale destinées aux agents de l'État, alors que les besoins sont réels. Logements dans les zones en tension, gardes d'enfants, aides aux aînés dépendants, aides à l'installation des jeunes agents, restauration collective... sont autant de prestations qui ont subi de sévères amputations sous le coup des restrictions budgétaires.

Après avoir maintes fois dénoncé cette situation en CIAS, les OS ont obtenu une audience auprès du cabinet du Secrétaire d'État chargé de la Fonction Publique, le 13 décembre 2017, au cours de laquelle une écoute attentive semble avoir été apportée à la délégation du CIAS.

Maintenant nous attendons des actes car si « le Gouvernement reste attaché aux principes et valeurs de l'action sociale interministérielle définis (...) pour améliorer les conditions de vie des agents de l'État et de leurs familles », il se doit de le démontrer au plus vite.

L'annonce faite au CIAS du 14 décembre 2017 d'une éventuelle ponction pouvant aller jusqu'à 500 000 euros sur l'ASI, suite à un amendement du gouvernement portant sur le programme 148 du PLF 2018, n'est clairement pas un signe positif, même si les réponses favorables à certaines propositions budgétaires ont été faites.

Les représentants du CIAS continueront d'exiger une ASI ambitieuse répondant aux besoins légitimes des agents.

Fait à Paris, le 15 décembre 2017



Une délégation de notre UFR sera reçue au Ministère des Finances le 17 janvier prochain. Le compte-rendu de cette rencontre sera publié dans le prochain numéro de Vie Nouvelle Finances

